

# Règlement Intérieur

## Du 29<sup>ème</sup> Tournoi Rapide de Monteux 29/05/2025

### **Article 1 :**

L'Echiquier Montelais organise le jeudi 29/05/2025, son 29<sup>ème</sup> Tournoi Rapide d'Echecs, en 7 rondes, se composant de 3 tournois.

***Le Tournoi est homologué par la FIDE sous le n° 67427***

*(Ouvert à toutes)*

Cadence : 2 x 15 min.+3s.

### **Article 2 :**

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale d'Echecs (FIDE Handbook).

Les appariements se font au système suisse intégral (système néerlandais) avec le logiciel PAPI.

Le classement utilisé est le ELO rapide au jour du tournoi.

### **Article 3 :**

Les systèmes de départage seront dans l'ordre :

1°) Buchholz tronqué 2°) Cumulatif 3°) Performance

### **Article 4 :**

Droits d'Inscriptions (avant le 26/05/2025)

Principal : Adultes = 15 € Jeunes = 10 €

## **LES INSCRIPTIONS SE FONT A L'AVANCE**

Majoration si inscriptions adultes après le 26/05/2025 (soit 20 €)

Majoration si inscription jeunes après le 26/05/2025 (soit 15 €)

### **Article 5 :**

Horaires :

Le pointage se fait entre 9 h à 9 h 45.

Le début de la première ronde est à 10 h précise.

**« Aucune entrée dans les tournois, après la deuxième ronde »**

Pause de ½ heure entre ronde 4 et 5.

### **Article 6 :**

**Dotation du Tournoi :**

Détail des prix affiché après la 4<sup>ème</sup> ronde.

***Les joueurs non classés ne sont pas pris en compte pour la liste des prix.***

*L'attribution des prix est au système HORT. Les sommes en dessous du montant de l'inscription seront reportées sur les classés au niveau supérieur.*

**PRESENCE OBLIGATOIRE A LA REMISE DES PRIX**  
***(en cas d'absence d'un joueur récompensé, le prix ne sera ni remis,  
ni reporté – aucune exception ne sera faite)***

**Article 7 :**

Règlement Spécifique :

- L'aire de jeu comprend la salle de jeu, les toilettes et la buvette.
- Il est interdit de fumer dans l'aire de jeu.
- Tous les appareils électroniques (téléphone portable, ordinateur portables, tablettes etc..) doivent être éteints et rangés dans la zone de jeu.
- 

**Article 8 :**

Arbitre Principal : GAUDE Dominique

Organisateur : Marie- Paule BARTOLO (Présidente Echiquier Montelais)

**Article 9 :**

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur, ainsi que la « Charte du Joueur d'Echecs »

L'Arbitre Principal

GAUDE Dominique

L'Organisateur

Marie-Paule Bartolo